



## La lettre du maire Décembre 2011



Chères Mesniloises, chers Mesnilois,

Compte tenu de la charge de travail des élus et de l'importance des informations à vous communiquer pour ce dernier semestre de l'année, très riche en événements et en traitement de dossiers, votre traditionnel bulletin de fin d'année n'a pu être bouclé à temps pour les fêtes.

Il vous parviendra en début d'année 2012 et traitera notamment des questions d'urbanisme telles que le PLU, le clos de Breteuil et le Village, de notre situation financière, de nos efforts en matière d'économies d'énergie, de la sécurité de nos concitoyens, du scolaire et de la petite enfance, de l'intercommunalité...

Vous retrouverez également nos rubriques habituelles telles que le zoom des conseils municipaux, les pages d'état civil, l'agenda du premier semestre, la tribune libre, la vie au Mesnil...

En attendant cette publication, notre site internet [www.lemesnilsaintdenis.fr](http://www.lemesnilsaintdenis.fr) vous fournira bon nombre d'informations sur les points qui vous intéressent.

Cette lettre a pour objet de vous apporter des éléments sur les modalités du recensement de la population qui se déroulera du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2012.

Vous trouverez également votre calendrier du tri 2012, que vous pouvez facilement découper si vous le souhaitez !

Par ailleurs, je vous rappelle que les adjoints et moi-même sommes à votre disposition pour répondre à vos questions chaque jour sur rendez-vous. N'hésitez pas à nous solliciter, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner avec objectivité et réalité sur les dossiers en cours.

Au nom des membres du Conseil municipal et du personnel de la mairie et en mon nom, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année dans la sérénité et la joie, entourés de tous les êtres qui vous sont chers.

Je vous présente tous mes vœux et souhaits de bonne et heureuse année 2012.

Que l'année nouvelle vous apporte joie, bonheur, et santé !

Très sincèrement,

**Votre Maire,  
Jean Créno**

*Bonne Année Bien Cordialement*

La Lettre du Maire - Décembre 2011

**Directeur de la publication :** Jean Créno. **Directeur de rédaction :** Caroline Kaplan

**Secrétaire de rédaction, conception rédactionnelle :** Agence de presse Patrick Blanc. **Conception graphique, composition :** e.maginère  
[www.emaginer.fr](http://www.emaginer.fr) **Impression :** Imprimerie de Pithiviers - Papier certifié PEFC.



# Recensement des Mesnilois



Quel que soit votre logement (maison, appartement, résidence sociale ou universitaire, maison de retraite, caserne, etc.), toute la population est tenue de participer au recensement, c'est une obligation aux termes de la loi. Mais avant tout, c'est un acte civique. Et c'est parce que chacun remplira et renverra ses questionnaires dans les temps, que nous aurons des résultats de qualité utiles à tous.

Toutes vos réponses sont strictement confidentielles et entièrement sécurisées. L'agent a reçu une formation spécifique et il est tenu au secret professionnel.

Si vous êtes souvent absent(e) de chez vous, vous pouvez :

- confier vos questionnaires, remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à votre agent recenseur ;
- ou alors, les retourner directement à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Un agent recenseur dûment habilité (carte tricolore avec sa photo et signée par le Maire) vous rendra visite entre le 19 janvier et le 18 février. Il vous déposera le questionnaire de recensement et reviendra quelques jours après récupérer le document rempli.

**RECENSEMENT DE LA POPULATION**  
CHACUN DE NOUS COMPTE

DU JEUDI 19 JANVIER AU SAMEDI 18 FÉVRIER

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Comme chaque année, l'Insee organise le recensement de la population en partenariat étroit avec les communes. L'objectif : mesurer la population vivant en France et mieux s'adapter à ses besoins.

**SUIS-JE CONCERNÉ(E) PAR LE RECENSEMENT CETTE ANNÉE ?**  
Dans toutes les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement est réalisé une fois tous les 5 ans.  
**Tous les habitants de notre commune sont concernés cette année, du jeudi 19 janvier au samedi 18 février.**  
Les personnes vivant dans des communautés (internat, couvent, maison de retraite, etc.) seront également recensées pendant cette période.

**LE RECENSEMENT ET MOI :**

- 1 Un agent recenseur vient chez moi et dépose les questionnaires de recensement.
- 2 Je lis et remplis les documents qui m'ont été remis.
- 3 L'agent recenseur revient les récupérer. Il m'aide à les remplir si je le souhaite.

**COMMENT PUIS-JE RECONNAÎTRE MON AGENT RECENSEUR ?**  
Votre agent recenseur a toujours avec lui sa carte tricolore, avec sa photo, signée par le maire. Cela prouve qu'il a bien été recruté par votre commune.

RECENSEMENT DE LA POPULATION  
2012 2013 2014 2015



Nous comptons sur vous pour réserver  
le meilleur accueil  
à nos agents recenseurs !

# Tri et collecte

## Ville du MESNIL SAINT DENIS

### Plan de sectorisation des ordures ménagères

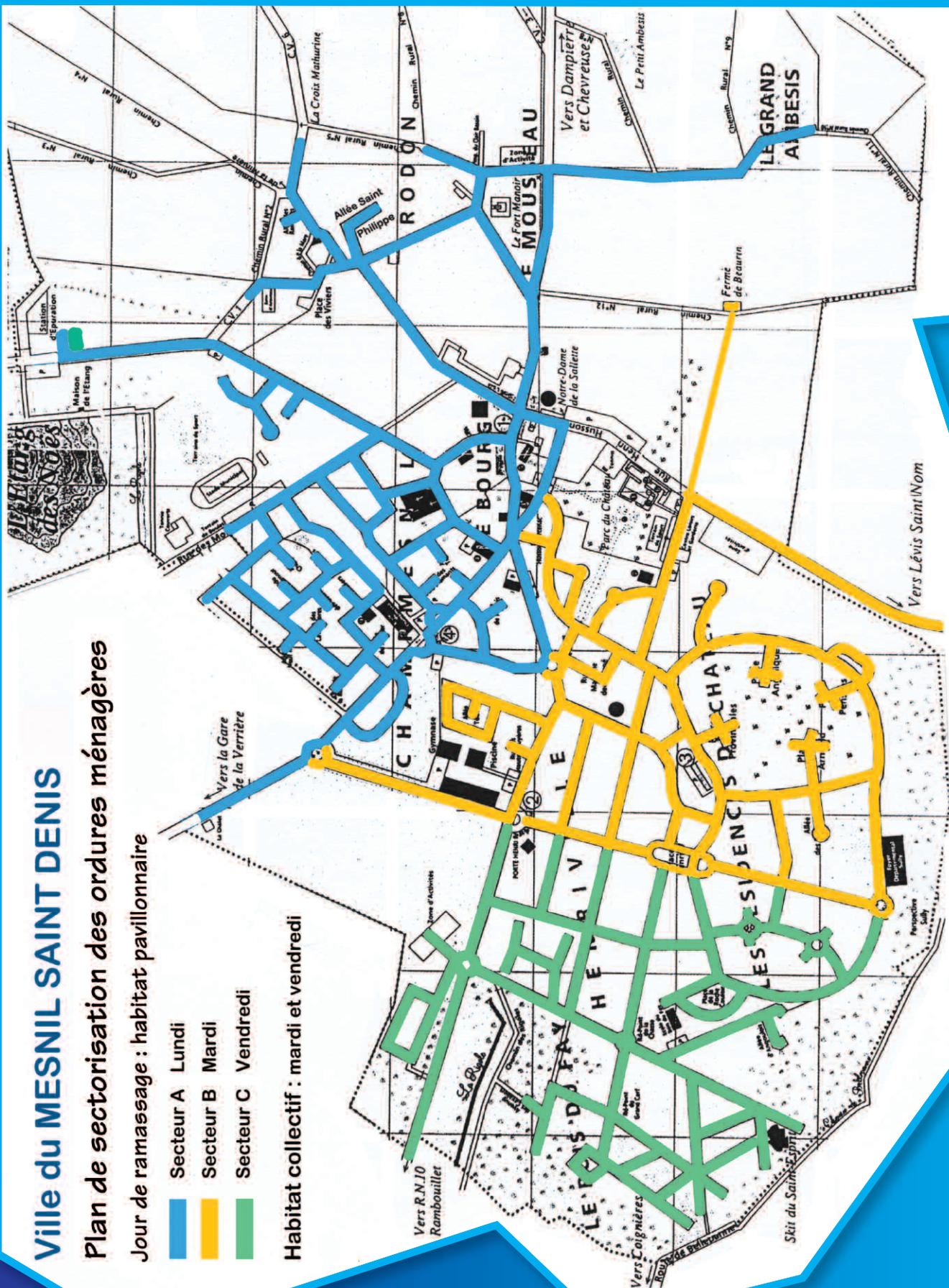
Jour de ramassage : habitat pavillonnaire

■ Secteur A Lundi

■ Secteur B Mardi

■ Secteur C Vendredi

Habitat collectif : mardi et vendredi





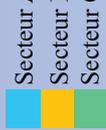
# Calendrier du tri 2012

## Tri et collecte

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
D 1	M 1	J 1	D 1	M 1	V 1
L 2	J 2	V 2	L 2	M 2	S 2
M 3	V 3	S 3	M 3	J 3	D 3
M 4	S 4	D 4	M 4	V 4	L 4
J 5	D 5	L 5	J 5	S 5	M 5
V 6	L 6	M 6	V 6	D 6	M 6
S 7	M 7	M 7	S 7	L 7	J 7
D 8	M 8	J 8	D 8	M 8	V 8
L 9	J 9	V 9	L 9	M 9	S 9
M 10	V 10	S 10	M 10	J 10	D 10
M 11	S 11	D 11	M 11	V 11	L 11
J 12	D 12	L 12	J 12	S 12	M 12
V 13	L 13	M 13	V 13	D 13	M 13
S 14	M 14	M 14	S 14	L 14	J 14
D 15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15
L 16	J 16	V 16	L 16	M 16	S 16
M 17	V 17	S 17	M 17	J 17	D 17
M 18	S 18	D 18	M 18	V 18	L 18
J 19	D 19	L 19	J 19	S 19	M 19
V 20	L 20	M 20	V 20	D 20	M 20
S 21	M 21	M 21	S 21	L 21	J 21
D 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22
L 23	J 23	V 23	L 23	M 23	S 23
M 24	V 24	S 24	M 24	J 24	D 24
M 25	S 25	D 25	M 25	V 25	L 25
J 26	D 26	L 26	J 26	S 26	M 26
V 27	L 27	M 27	V 27	D 27	M 27
S 28	M 28	J 28	S 28	L 28	J 28
D 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29
L 30	L 30	S 31	L 30	M 30	S 30
M 31	M 31			J 31	

### Légende

Ordures ménagères



Secteur A

Secteur B + collectif

Secteur C + collectif



Emballages et journaux magazines



Déchets végétaux



Encombrants



Ecobus

Face à la déchetterie de 9h à 13h

Horaires d'ouverture déchetterie

○ Période hivernale

Lundi 9h-12h

Jeudi 9h-12h

Samedi 9h-13h et 14h-17h

○ Période estivale

du 16 avril 2012 au 28 octobre 2012

Lundi 9h-12h

Jeudi 9h-12h (sauf mois d'août)

Vendredi 16h-19h (sauf mois d'août)

Samedi 9h-13h et 14h-19h

# Tri et collecte

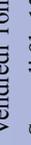
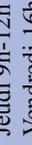
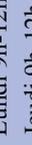
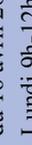
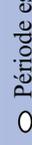
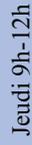
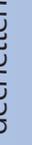
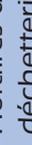
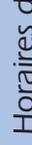
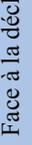
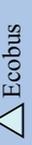


## Calendrier du tri 2012

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
<b>Juillet</b>	D 1	L 2	M 3	M 4	J 5	V 6	S 7	D 8	L 9	M 10	M 11	J 12	V 13	S 14	D 15	L 16	M 17	M 18	J 19	V 20	S 21	D 22	L 23	M 24	M 25	J 26	S 27	S 28	D 29	L 30	M 31
<b>Août</b>	M 1	J 2	V 3	S 4	D 5	L 6	M 7	M 8	J 9	V 10	S 11	D 12	L 13	M 14	M 15	J 16	V 17	S 18	D 19	L 20	M 21	M 22	J 23	V 24	S 25	D 26	L 27	M 28	M 29	J 30	V 31
<b>Septembre</b>	S 1	D 2	L 3	M 4	M 5	J 6	V 7	S 8	D 9	L 10	M 11	M 12	J 13	V 14	S 15	D 16	L 17	M 18	M 19	J 20	V 21	S 22	D 23	L 24	M 25	M 26	J 27	V 28	S 29	D 30	
<b>Octobre</b>	L 1	M 2	M 3	J 4	V 5	S 6	D 7	L 8	M 9	M 10	J 11	V 12	S 13	D 14	L 15	M 16	M 17	J 18	V 19	S 20	D 21	L 22	M 23	M 24	J 25	V 26	S 27	D 28	L 29	M 30	M 31
<b>Septembre</b>	S 1	D 2	L 3	M 4	M 5	J 6	V 7	S 8	D 9	L 10	M 11	M 12	J 13	V 14	S 15	D 16	L 17	M 18	M 19	J 20	V 21	S 22	D 23	L 24	M 25	M 26	J 27	V 28	S 29	D 30	
<b>Octobre</b>	L 1	M 2	M 3	J 4	V 5	S 6	D 7	L 8	M 9	M 10	J 11	V 12	S 13	D 14	L 15	M 16	M 17	J 18	V 19	S 20	D 21	L 22	M 23	M 24	J 25	V 26	S 27	D 28	L 29	M 30	M 31
<b>Novembre</b>	J 1	V 2	S 3	D 4	L 5	M 6	M 7	J 8	V 9	S 10	D 11	L 12	M 13	M 14	J 15	V 16	S 17	D 18	L 19	M 20	M 21	J 22	V 23	S 24	D 25	L 26	M 27	M 28	J 29	V 30	
<b>Novembre</b>	J 1	V 2	S 3	D 4	L 5	M 6	M 7	J 8	V 9	S 10	D 11	L 12	M 13	M 14	J 15	V 16	S 17	D 18	L 19	M 20	M 21	J 22	V 23	S 24	D 25	L 26	M 27	M 28	J 29	V 30	
<b>Décembre</b>	S 1	D 2	L 3	M 4	M 5	J 6	V 7	S 8	D 9	L 10	M 11	M 12	J 13	V 14	S 15	D 16	L 17	M 18	M 19	J 20	V 21	S 22	D 23	L 24	M 25	M 26	J 27	V 28	S 29	D 30	L 31
<b>Décembre</b>	S 1	D 2	L 3	M 4	M 5	J 6	V 7	S 8	D 9	L 10	M 11	M 12	J 13	V 14	S 15	D 16	L 17	M 18	M 19	J 20	V 21	S 22	D 23	L 24	M 25	M 26	J 27	V 28	S 29	D 30	L 31

### Légende

Ordures ménagères



Ordures ménagères

Secteur A

Secteur B + collectif

Secteur C + collectif

Emballages et journaux magazines

Déchets végétaux

Encombrants

Ecobus

Face à la déchetterie de 9h à 13h

Horaires d'ouverture déchetterie

Période hivernale

Lundi 9h-12h

Jeudi 9h-12h

Samedi 9h-13h et 14h-17h

Période estivale

du 16 avril 2012 au 28 octobre 2012

Lundi 9h-12h

Jeudi 9h-12h (sauf mois d'août)

Vendredi 16h-19h (sauf mois d'août)

Samedi 9h-13h et 14h-19h

Le calendrier du tri a été inclus dans cette lettre d'information plutôt qu'un tiré à part afin d'en diminuer le coût.



# Votre agenda des Fêtes et animations

## de janvier à février 2012

### Janvier

*Appel à candidatures :*  
*du 01/12/11 au 01/09/2012*  
*Le syndicat d'initiative organise*  
*un Concours photos ouvert à tous*  
*intitulé Les 4 saisons du Mesnil*  
*(participation 5 €)*

#### Samedi 7

- 11 h : Remise des prix du Concours des illuminations de Noël. Les lauréats recevront leur prix autour d'un apéritif offert par le syndicat d'initiative dans la salle Gassendi dans les communs du château.
- 16 h : Galette des Rois au chalet du Tennis Club Municipal pour célébrer les vœux avec tous ses adhérents.
- 19 h : Vœux du Maire au château-mairie sur invitation.

#### Lundi 9

- Tournoi des Rois au Bridge Club du Mesnil : tournois par paires et galette des rois à 13h30 à l'annexe du château (gratuit pour les adhérents).

#### Samedi 14

- Réunion mensuelle du Cercle philatélique de 10h à 12h au CLC.
- La sortie du Nouvel An du Club des amis retraités : croisière sur la Seine « Paris by Night », dîner au fil de l'eau. Festival de lumières et ambiance musicale. 115€.

#### Lundi 16

- L'association Entraide Parents organise un Café-accueil gratuit de 9h à 11h, 9 rue Henri Husson pour offrir un temps de rencontre et de partage aux mamans, avec ou sans les enfants.

#### Samedi 21

- Repas des retraités aux salons Saint-Exupéry à Coignières sur inscription.
- L'ASMD Escrime organise son challenge annuel au gymnase Philippe de Champagne : compétition amicale destinée aux adultes.

#### Jeudi 26

- L'association Entraide Parents organise à 20h30 un dîner pour offrir aux mamans un moment de détente et d'échange. Les papas sont bienvenus !

#### Samedi 28

- Assemblée générale du TCM à 17h au chalet : bilan de la saison et désignation du comité directeur.
- L'ASMD Judo-Jujitsu organise sa coupe Babies au gymnase Philippe de Champagne : animation avec les tous-petits du club et leur famille.

#### Dimanche 29

- L'ASMD Judo-Jujitsu organise sa coupe JP Retourné au gymnase Philippe de Champagne : animation amicale pour les pré-poussins et poussins regroupant notre club et les clubs voisins.

#### Lundi 30

- L'association Entraide Parents organise un Café-accueil gratuit de 9h à 11h, 9 rue Henri Husson pour offrir un temps de rencontre et de partage aux mamans, avec ou sans les enfants.

### Février

#### Samedi 11

- Réunion mensuelle du Cercle philatélique de 10h à 12h au CLC.
- Sortie théâtre du Club des amis retraités : « Lady Oscar » à 17h au théâtre de la Renaissance. 57€. Adaptation de la célèbre pièce « Oscar » de Louis de Funès reprise par Amanda Lear.
- Concert de Francis Vidil à 18h dans le salon de lecture du château-mairie : improvisation autour d'une composition.

#### Jeudi 16

- L'association Entraide Parents organise un Café-accueil gratuit de 9h à 11h, 9 rue Henri Husson pour offrir un temps de rencontre et de partage aux mamans, avec ou sans les enfants.
- L'association Entraide Parents organise à 20h un dîner pour offrir aux mamans un moment de détente et d'échange. Les papas sont bienvenus !

#### Lundi 20 au vendredi 24

- Stages de tennis pour enfants pendant les vacances scolaires. Se renseigner au chalet.

#### Lundi 27 au vendredi 02 mars

- Stages de tennis pour enfants pendant les vacances scolaires. Se renseigner au chalet.